



EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA
 DEPARTAMENT FEDERAL DA L'ECONOMIA PUBLICA

230.1.7

Berne, le 6 avril 1993

Au Conseil fédéralNote d'informationImportation de bois tropicaux/Revendications écologistes et humanitaires

Faisant suite à mon information du 24 mars dernier, que je vous ai transmise après avoir rencontré Bruno Manser le 18 mars, dont la grève de la faim devant le Palais fédéral se poursuit depuis 37 jours maintenant, je puis vous apporter le complément qui suit:¹

- Le gouvernement malaisien vient de réserver une superficie de 6500 kilomètres/carrés, soit 1/6 de la Suisse, à l'usage exclusif des Penans du Sarawak (Malaisie), la tribu défendue par M. Manser. Les Penans qui vivent encore en nomades, constituent un groupe de 300 à 400 personnes.
- Des mesures draconiennes ont été adoptées pour empêcher la coupe illégale d'arbres: outre les autorités forestières, c'est la police et l'armée qui, désormais, sont chargées d'arrêter toute personne contrevenant aux dispositions en la matière.
- Par ailleurs, le gouvernement a déjà accepté le principe de l'utilisation durable des forêts, conformément aux recommandations de l'Organisation internationale des bois tropicaux. Il a commencé à réduire considérablement les concessions forestières déjà accordées.

La session parlementaire extraordinaire de fin avril, pourrait être l'occasion d'une rencontre entre une mission d'information et de "good-will" malaise et des parlementaires, en particulier le groupe, emmené par le Conseiller national Christoph Eymann, (lib. Bâle - Ville) et Peter Tschopp, (rad. Genève) qui a manifesté des préoccupations à ce sujet. A cela s'ajoutent les motions Simmen (CE, PDC Soleure) et Wick (CN, PDC Bâle-Ville), du 16 décembre 1992. La délégation malaisienne pourrait également entrer en contact avec des journalistes. Pour ma part je considère ces développements, s'ils se confirment dans les faits, comme encourageants. Je me propose, à l'issue de la séance du Conseil fédéral, d'en informer le groupe de M. Manser, en particulier par la voie d'un communiqué de presse diffusée à l'issue de la séance du Conseil fédéral. Selon nos informations une manifestation pourrait avoir lieu, mercredi, devant le Palais fédéral.

Jean-Pascal Delamuraz

1. Ces nouvelles ont été communiquées par le Chargé d'affaires malaisien en Suisse, convoqué lundi matin, 5 avril 1993 par le Secrétaire d'Etat F. Blankart.

